

Le parcours Avenir

Le parcours Avenir est conçu pour permettre à chaque élève de la classe de 6^{ème} à la classe de terminale de construire son parcours d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

- [Qu'est-ce que le parcours Avenir ?](#)
- [Les enjeux du parcours Avenir](#)
- [Folios](#)
- [Les textes de référence](#)



Qu'est-ce que le parcours Avenir ?

Ce parcours Avenir doit permettre à **chaque élève de la classe de 6e à la classe de Terminale** de

- **comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations ;**
- **développer son sens de l'engagement et de l'initiative ;**
- **élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.**

Il vise ainsi à :

- Rendre les élèves acteurs dans la construction de leur projet d'orientation afin qu'ils aient une meilleure visibilité des procédures, des filières de formation et des choix d'orientation possibles ;
- Approfondir leur connaissance de l'ensemble des métiers (y compris les métiers émergents) ;
- Renforcer le dialogue au sein de la communauté éducative et faire de l'orientation un objet de travail commun dans la conception du parcours et l'élaboration de projets transdisciplinaires ;
- Mieux connaître le tissu économique local en développant des partenariats avec l'ensemble de la société civile pour une meilleure information des élèves.
- Faciliter et développer les échanges entre l'Ecole et les acteurs du monde économique par des conventions locales pour délivrer aux élèves l'information la plus adaptée à leurs besoins.

Les enjeux du parcours Avenir

Inscrit dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le parcours Avenir se fonde sur l'acquisition de compétences et de connaissances relatives au monde économique, social et professionnel, dans le cadre des enseignements disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignements diversifiés, tels, l'accompagnement personnalisé au collège et au lycée, ou les enseignements pratiques interdisciplinaires au collège ou encore les périodes de formation en milieu professionnel dans la voie professionnelle. Il s'inscrit dans le cadre du socle commun, de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les programmes du collège et du lycée.

Le parcours Avenir renforce cette approche et trouve sa cohérence au sein des disciplines et ouvre la voie à une démarche de **projet interdisciplinaire**.

Folios

Folios valorise les expériences et compétences scolaires et extrascolaires des élèves et contribue à la diffusion des usages du numérique et à leur appropriation par les élèves, les professeurs et les membres de l'équipe éducative et les familles, dans le cadre de la stratégie numérique.

Expérimenté par cinq établissements durant l'année 2014/2015, Folios est un outil dédié aux différents parcours éducatifs : Parcours Avenir, Parcours d'Education Artistique et Culturelle, Parcours Citoyen, Parcours Santé. Il s'agit d'une e-solution adaptée aux besoins de la classe ainsi qu'aux objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La connexion peut se faire via l'ENT pour les établissements qui en sont dotés.

Les textes de référence

[Loi n°2013-595 pour la programmation et la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013](#)

[Arrêté du 1er juillet 2015 relatif au parcours Avenir \(BOEN n°28 du 9-7-2015\)](#)